



FONDATION
du BTP 
Reconnue d'utilité publique

**Un acteur pour les hommes
et les femmes du BTP**

*Au plus près des acteurs du BTP,
nous les accompagnons,
les soutenons et les formons
à la prévention des risques
professionnels.*

Clémence MAZEREAU

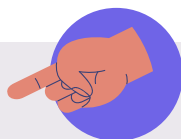
Responsable Mécénat et Partenariats



Reconnue d'utilité publique depuis sa création en 2004, la Fondation du BTP exerce des missions, au service des salariés et entreprises du secteur, qui s'inscrivent autour de trois grandes orientations :

- la prévention des risques professionnels ;
- la solidarité entre les générations et la promotion des métiers ;
notamment en suscitant des vocations chez les jeunes ;
- la lutte contre les exclusions.

*Pour concrétiser ses engagements,
la Fondation dispose de trois leviers :*



*Actions de prévention
des risques professionnels*

Mécénat

Aide individuelle



Pacte BTP

pour réduire le risque routier

OBJECTIF

Pour répondre à la problématique du risque routier en entreprise, et ainsi diminuer le nombre d'accidents du travail sur la route, la Fondation a conçu Pacte BTP.

L'approche pédagogique de cette formation s'appuie sur la participation active des salariés, qui, à la suite de mises en situation, identifient leurs points d'amélioration personnels au volant, et s'engagent, grâce à un «pacte» avec eux-mêmes, à une conduite plus sûre.

PUBLIC

Pour les entreprises et les centres de formation du BTP.

Pour les jeunes conducteurs comme pour les salariés plus expérimentés.



CHIFFRES & PARTENAIRES

Lancée en 2006, Pacte BTP a permis de **sensibiliser plus de 80 000 personnes à une conduite plus responsable**. La Fondation du BTP a également formé plus de 750 animateurs-relais présents dans de nombreux centres de formation et entreprises.



Une fois la formation déployée, la Fondation vous adressera une attestation que vous pourrez joindre à votre Document Unique d'Évaluation des Risques (DUER).

PREMIERS
COMBATS

Premiers combats

pour garder le contrôle



OBJECTIF

Premiers combats vous permet de sensibiliser les jeunes aux comportements à risques. Dans une démarche de réflexion et d'échange, il est proposé de :

- les aider à **garder le contrôle** de leurs consommations (alcool, cannabis, produits de synthèse...);
- les amener à **modifier leur comportement** dans certaines situations à risque ;
- **diminuer le nombre d'accidents du travail** liés aux excès d'alcool et de drogue.

Cette opération s'appuie sur une web-série interactive de 11 clips traitant de sujets précis tels que la perte de contrôle, les risques liés à l'expérimentation de nouvelles substances psychoactives, la gestion de son image... Des paroles d'experts viennent appuyer ces vidéos pour apporter une analyse sur chacune des expériences vécues et enrichir le contenu par des connaissances de professionnels.



LE +

PUBLIC

Premiers combats est une formation qui s'adresse aux jeunes apprenants, apprentis et salariés du BTP de 16 à 22 ans.

Un format dédié aux équipes pédagogiques et d'animation des CFA et lycées professionnels peut également être mis en place.

Les personnes formées deviennent alors «entraîneurs» et peuvent déployer Premiers combats auprès des jeunes de leur établissement.

Depuis son lancement, plus de **200 entraîneurs ont été formés !**

À SAVOIR

Cette opération est accessible à tous les CFA du BTP de France grâce à une convention signée avec le CCCA-BTP. Elle s'adresse aussi aux lycées professionnels.



Déclic addictions

pour lever le tabou des addictions

OBJECTIF

Il s'agit ici d'aider et d'accompagner les entreprises à lever le tabou des addictions aux substances psychoactives (alcool, drogues, psychotropes...). Lancée en novembre 2019, Déclic addictions permet d'aborder ce sujet complexe grâce à une pédagogie active et bienveillante, basée sur le partage d'expériences, des mises en situation et des clés pour accompagner les personnes en difficulté.

PUBLIC

Déclic addictions se décline en 4 modules pour s'adapter au plus près aux besoins des entreprises :

- pour les dirigeants ;
- pour les préventeurs – managers ;
- pour les salariés ;
- pour tous, sous une forme plénière.



LE +

L'opération Déclic addictions est un véritable **outil de communication** au sein de l'entreprise. Elle donne des **clés** pour **identifier, comprendre** et **réagir** face à un cas de consommation excessive de produits psychoactifs pouvant générer des situations de mise en danger de soi-même ou des autres.

Déclic addictions permet de déconstruire les stéréotypes, de bien poser les choses et de contextualiser : les dirigeants sont aussi responsables de la santé des salariés.

Nelly Allard, gérante de l'entreprise Bourguignon Pro Pliages – Dal'Alu et présidente du groupe Femmes dirigeantes de la Fédération Française du Bâtiment de l'Isère.



Une fois la formation déployée, la Fondation vous adressera une attestation que vous pourrez joindre à votre Document Unique d'Évaluation des Risques (DUER).

Le mécénat

innovation, formation et lutte contre l'exclusion

La Fondation du BTP accompagne chaque année les porteurs de projet situés en Rhône-Alpes et Saône-et-Loire. Bien souvent, son mécénat est le coup de pouce qui permet au projet de se réaliser !

En 2020, la Fondation du BTP a accordé son soutien financier à 16 projets parmi lesquels : la modernisation et l'agrandissement des locaux de l'école La Mache (création d'un fab lab et d'un show-room pour mettre en valeur les travaux des étudiants, travail sur l'éco-responsabilité du lieu...) ou la participation à l'achat de matériel de pointe pour les apprentis géomètres-topographes de la SEPR.

Bien au-delà des aides financières, qui nous permettent de réaliser des projets que nous ne pourrions pas mener seuls, la Fondation est un acteur essentiel pour l'accompagnement social, pour l'insertion et pour la valorisation de nos métiers.

Richard P., porteur de projet



L'aide individuelle

faciliter la vie des hommes et des femmes du BTP

Au cas par cas, la Fondation peut apporter un secours financier à une personne ou une famille traversant une période difficile, souvent en parallèle d'un accompagnement social. Les aides individuelles peuvent aussi concerner des projets d'avenir, comme le passage du permis de conduire ou le suivi d'une formation...



LES CHIFFRES CLÉS EN 2020

144 K€

C'est la somme consacrée aux opérations de prévention des risques professionnels avec 3 programmes : Pacte BTP, Premiers combats et Déclic addictions.

91 K€

C'est le montant octroyé par la Fondation du BTP au titre du mécénat pour un total de 16 actions solidaires et de promotion du BTP.

8 K€

C'est la somme versée par la Fondation du BTP pour les aides individuelles.

Ils nous ont fait confiance !



Découvrez nos actualités et nos actions de prévention sur
fondation-btp.com

04 78 61 57 91
contact@fondation-btp.com



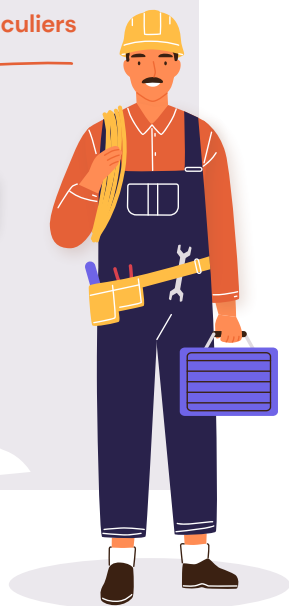
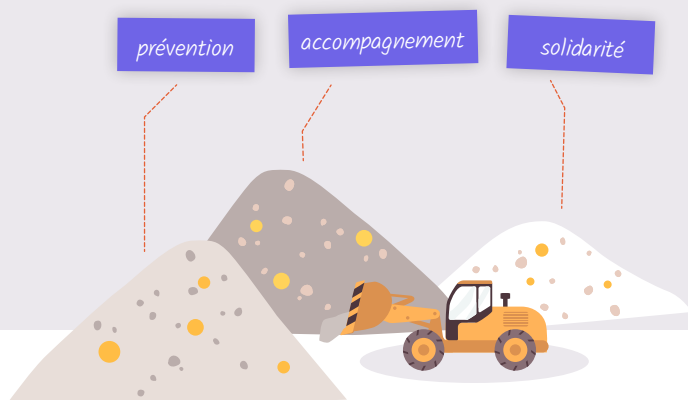
Vous souhaitez faire du secteur du BTP un modèle en matière de prévention des risques professionnels ?

*Soutenir la Fondation en faisant un don,
c'est faire grandir le secteur du BTP !*

La Fondation du BTP étant reconnue d'utilité publique, vous pourrez bénéficier d'une réduction fiscale à hauteur de :

60% pour les entreprises

66% pour les particuliers



BON À SAVOIR

Graphito Prévention accompagne la Fondation du BTP dans toutes ses démarches de prévention, depuis leur conception (ingénierie et supports) jusqu'à leur animation, que ce soit en entreprise ou auprès des jeunes.

